

## États financiers

Consortium ontarien pour l'apprentissage en  
ligne

31 mars 2022

## Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 9

# Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP  
Suite 200  
15 Allstate Parkway  
Markham, ON  
L3R 5B4  
T +1 416 366 0100  
F +1 905 475 8906

Aux membres du  
Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes accompagnant les états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer

un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous cernons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Markham, Canada  
Le 22 juin 2022

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

---

## Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne

### État de la situation financière

Au 31 mars

2022

2021

---

#### Actif

##### Court terme

Trésorerie	3 120 391 \$	13 416 892 \$
Débiteurs	1 021	-
TVH à recevoir	715 123	186 677
Charges payées d'avance	70 1728	33 348

**3 906 707**      13 636 917

Immobilisations corporelles (note 3)

**31 571**      47 475

Actifs incorporels (note 4)

**406 158**      671 231

**4 344 436 \$**      **14 355 623 \$**

---

#### Passif

##### Court terme

Créditeurs et charges à payer	1 921 111 \$	545 919 \$
Produits reportés (note 5)	2 423 325	13 809 704

**4 344 436 \$**      **14 355 623 \$**

---

Au nom du conseil,

, administrateur

, administrateur

# Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne

## État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

2022

2021

Produits		
Subventions gouvernementales (note 8)	<b>53 684 161 \$</b>	6 585 321 \$
Produits d'intérêts	<b>2 369</b>	-
	<b>53 686 530</b>	6 585 321
Charges		
Initiatives stratégiques	<b>47 885 165</b>	3 097 469
Salaires et avantages sociaux	<b>4 237 200</b>	2 364 939
Honoraires de professionnels	<b>616 775</b>	386 727
Amortissement	<b>284 510</b>	263 985
Location de locaux et assurances	<b>267 537</b>	254 952
Services informatiques et services financiers	<b>283 774</b>	170 695
Communications	<b>92 023</b>	37 542
Fournitures de bureau et entretien	<b>17 585</b>	8 209
Réunions, déplacements, conférences et frais d'inscription	<b>1 961</b>	803
	<b>53 686 530</b>	6 585 321
Excédent des produits sur les charges	-	-
Actif net à l'ouverture	-	-
Actif net à la clôture	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

# Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

2022

2021

Augmentation (diminution) de la trésorerie

### Activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 438	21 409
Amortissement des actifs incorporels	265 072	242 576
	<u>284 510</u>	<u>263 985</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(1 021)	548
Taxe de vente harmonisée	(528 446)	(18 696)
Charges payées d'avance	(36 824)	24 887
Créditeurs et charges à payer	1 375 192	386 164
Produits reportés	(11 386 379)	11 858 501
	<u>(10 292 968)</u>	<u>12 515 389</u>

### Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 533)	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	(185 097)
	<u>(3 533)</u>	<u>(185 097)</u>

Augmentation (diminution) de la trésorerie

(10 296 501) 12 330 292

Trésorerie

À l'ouverture	13 416 892	1 086 600
À la clôture	<u>3 120 391 \$</u>	<u>13 416 892 \$</u>

---

# Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

---

### 1. Nature des activités

Le Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne (l'« organisme ») a été constitué le 3 octobre 2014 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'organisme est exonéré de l'impôt sur le revenu, à l'exception des revenus provenant de biens, en vertu de l'article 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'organisme est un centre d'excellence collaboratif en matière d'apprentissage en ligne et assisté par la technologie. Il est régi et géré par les établissements postsecondaires financés par les fonds publics de l'Ontario.

---

### 2. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « NCOSBL ») selon la méthode du report des apports grevés d'affectations externes.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'organisme conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pour l'exercice. En raison de l'incertitude inhérente à la formulation d'estimations, les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments qui sont visés par ces estimations et ces hypothèses comprennent les charges à payer, ainsi que la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs corporels.

#### Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme se composent de la trésorerie, des débiteurs et des créditeurs. Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, l'organisme évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers au coût amorti.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les taux d'amortissement annuels s'établissent ainsi :

Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Mobilier et agencements	5 ans



---

# Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

---

### 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. Les taux d'amortissement annuels s'établissent ainsi :

Site Web	5 ans
Infrastructure de la bibliothèque libre	5 ans

L'organisme effectue des tests de dépréciation sur ses immobilisations corporelles et ses actifs corporels (actifs à long terme) chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que leurs valeurs comptables ne sont pas recouvrables. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable des actifs à long terme dépasse la somme des flux de trésorerie non actualisés résultant de leur utilisation et de leur cession éventuelle. La perte de valeur correspond au montant dont la valeur comptable des actifs à long terme dépasse leur juste valeur.

#### Comptabilisation des charges

Les charges ont été comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et ont toutes été comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles se rapportent.

#### Comptabilisation des produits

Les subventions sont initialement comptabilisées à titre de produits reportés et sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Le revenu de placement et les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils ont été reçus ou sont à recevoir et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

#### Apports de biens et de services

Les apports de biens et de services ne sont pas reflétés dans les présents états financiers, du fait que la juste valeur de ces biens et de ces services ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

---

### 3. Immobilisations corporelles

			<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	56 029 \$	52 987 \$	<b>3 042 \$</b>	-
Améliorations locatives	75 090	54 768	<b>20 322</b>	35 340
Mobilier et agencements	19 644	11 437	<b>8 207</b>	12 135
	<u>150 763 \$</u>	<u>119 192 \$</u>	<u><b>31 571 \$</b></u>	<u>47 475 \$</u>

L'organisme a procédé à des améliorations locatives au cours de l'exercice 2018. Un remboursement des améliorations locatives de 124 325 \$ reçu du propriétaire a été porté en déduction du coût des améliorations locatives.

# Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

### 4. Actifs incorporels

			<b>2022</b>	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Portail du site Web	1 207 014 \$	877 523 \$	<b>329 491 \$</b>	554 564 \$
Infrastructure de la bibliothèque libre	200 000	123 333	<b>76 667</b>	116 667
	<b>1 407 014 \$</b>	<b>1 000 856 \$</b>	<b>406 158 \$</b>	<b>671 231 \$</b>

### 5. Produits reportés

	Solde à l'ouverture	Fonds reçus	Dépenses	Solde à la clôture
Opérations et initiatives stratégiques 2016-2022	1 421 290 \$	5 789 191 \$	(5 717 050) \$	<b>1 493 431 \$</b>
Plateforme de collaboration de l'Ontario	489 475	998 750	(1 722 975)	<b>(234 750)</b>
Soutien à l'apprentissage virtuel aux établissements	11 664 162	35 306 250	(45 867 340)	<b>1 103 072</b>
Portail des microcertifications	225 000	84 463	(309 463)	-
Accès à Lynda.com	-	-	-	-
Recherche sur les microcertifications de l'Université Ryerson	(4 428)	4 428	(16 537)	<b>(16 537)</b>
Services d'infrastructure de bibliothèques	14 205	19 300	-	<b>33 505</b>
Cursus PI	-	95 400	(50 796)	<b>44 604</b>
	<b>13 809 704 \$</b>	<b>42 297 782 \$</b>	<b>(53 684 161) \$</b>	<b>2 423 325 \$</b>

### 6. Engagements

L'organisme a conclu un bail pour des locaux à usage de bureaux, expirant en 2028. Les paiements locatifs annuels minimaux futurs pour les cinq prochains exercices et par la suite s'établissent ainsi :

2023	124 325 \$
2024	130 127
2025	134 271
2026	134 271
2027	134 271
Exercices subséquents	<u>190 217</u>
	<b>847 482 \$</b>

---

# Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

---

### 7. Instruments financiers

Les transactions portant sur les instruments financiers peuvent faire en sorte que l'organisme assume un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-après ou qu'elle les transfère à une autre partie. Les informations à fournir permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'ampleur du risque lié aux instruments financiers.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit auquel l'organisme est exposé découle principalement de ses comptes débiteurs. Vu la nature de la TVH à recevoir, l'organisme ne considère pas le risque de crédit comme étant important.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme s'entend du risque que l'organisme éprouve de la difficulté à honorer ses obligations liées à ses passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité du fait principalement de ses comptes créditeurs. L'organisme gère son risque de liquidité en conservant des soldes de trésorerie d'un montant supérieur à celui de ses obligations non remplies.

#### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque auquel l'organisme est exposé du fait des fluctuations des cours du change. L'organisme n'est pas exposé à un risque de change important puisqu'il conclut peu d'opérations en monnaies étrangères.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (le risque de prix) ou les flux de trésorerie futurs (le risque de flux de trésorerie) d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt étant donné la nature de ses instruments financiers.

---

### 8. Dépendance économique

L'organisme dépend sur le plan économique des subventions du ministère des Collèges et Universités à titre de produits.